



## COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 JANVIER 2017

### Le Conseil Municipal :

- Approuve le procès-verbal de la réunion du 9 Novembre 2016.
- Sollicite la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux pour aider au financement de l'aire de jeux pour enfants et les aménagements d'accessibilité handicapés de la mairie et de l'église.
- S'oppose au transfert de la compétence urbanisme à la Communauté de Communes Val'Eyrieux.
- Autorise Madame le Maire à signer une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage avec la Communauté de Communes Val'Eyrieux pour les travaux du réseau d'eaux pluviales à Villebrion afin de réaliser ces derniers en une seule opération avec l'assainissement collectif.
- Décide de verser à Madame la comptable du Trésor l'indemnité de conseil, d'un montant brut de 315,37 €, pour les opérations comptables.
- Décide de verser à l'école privée St François Régis une participation de 200 € pour chacun des trois enfants de la commune qui y sont scolarisés soit un montant total de 600 €.
- Autorise Madame le Maire à signer un avenant pour la maintenance du paratonnerre du clocher.
- Décide de créer un atelier à l'intérieur du local technique et sollicite le SDE pour une subvention.

Prochaine réunion : Mardi 28 Mars 2017 à 20 heures